

EDITORIAL

SOMMAIRE

- Conseil Municipal
- Etat Civil
- Manifestations
- Fermetures
- Téléthon
- Concert
- Anjou Bus
- Divers

Frappée lâchement, c'est une France profondément choquée qui, après la tuerie sauvage du vendredi 13 Novembre 2015, va continuer à travailler, à échanger, à confronter les idées... à progresser.

L'émotion et la tristesse qui submergent tous les Français sont fortes. Notre quotidien pourrait paraître bien dérisoire, face à la barbarie aveugle dont notre pays a été victime. Une barbarie dont l'objectif est d'installer la peur, la division et de semer la haine, en frappant froidement et indifféremment.

Pourtant le pire serait de se refermer, de cesser de vivre tel que nous l'entendons, collectivement et ensemble.

Car ce qui est visé, c'est bien notre mode de vie, marqué par l'échange, l'information, la liberté de parole, le débat et la tolérance. A l'heure où se met en place une nouvelle organisation territoriale, avec une montée en puissance des régions et des intercommunalités, ne négligeons pas le droit de nous exprimer démocratiquement par le vote, les 6 et 13 Décembre prochain, à l'occasion des élections régionales.

Dans l'attente de la remise du bulletin communal annuel, qui vous sera déposé dans vos boîtes aux lettres débat 2016, nous vous souhaitons de très bonne fêtes de fin d'année.

Votre Maire

VOEUX DE LA MUNICIPALITE

DIMANCHE 10 JANVIER 2016

10 H 30 A LA MAISON COMMUNE DE LOISIRS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2015

Le Conseil Municipal approuve le procès verbal de la séance du 13 octobre 2015

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Intercommunalité / Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale

Monsieur le Maire explique que, par courrier du 5 octobre 2015, le Préfet de Maine-et-Loire a saisi la commune du projet de schéma départemental de coopération intercommunale suite à la présentation qu'il en a été faite à la Commission départementale de coopération intercommunale le vendredi 28 septembre 2015.

Le Conseil municipal,

Vu le projet de schéma départemental de coopération intercommunale notifié par le Préfet le 5 octobre 2015, pour avis,

Après en avoir délibéré, par un vote à mains levées, à l'unanimité :

DÉCIDE :

- d'émettre un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale,
- de préciser que son souhait est que le statut de la future intercommunalité à fiscalité propre correspondant au périmètre ci-dessus, soit celui d'une communauté d'agglomération,
- de charger Monsieur le Maire de transmettre cette délibération à Madame le Préfet.

APPROBATION AGENDA D'ACCESSIBILITE

Monsieur le Maire expose, que les gestionnaires des ERP (Etablissements recevant du public) et des IOP (installations ouvertes au public) ont désormais l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Aussi, la commune de Le Fief-Sauvin a élaboré son Ad'AP sur 6 ans pour tous les ERP/IOP communaux, comportant notamment le phasage et le coût annuel des actions projetées.

Bâtiments	Date	Coût prévisionnel
MCL	2016	12 500 €
Espace Intergé	2017	14 200 €
Mairie	2018	7 700 €

Magasin Vivéco	2018	2 100 €
Salle des associations	2019	1 700 €
Toilettes publiques mairie	2019	2 800 €
Toilettes publiques Villeneuve	2019	6 000 €
Toilettes Haute Brin	2019	10 400 €
Eglise du Fief-Sauvin	2020	6 200 €
Eglise de Villeneuve	2020	5 000 €
Foyer des jeunes	2021	6 900 €
Salle du Prieuré	2021	14 300 €
Cimetière Fief-Sauvin	2021	47 400 €
Cimetière Villeneuve	2021	41 800 €

Total 179 000 €

Cet agenda sera déposé en préfecture, conformément à la réglementation en vigueur.

AMENAGEMENT ENTREE ROUTE DE MONTREVAULT et CREATION D'UNE CHAINE DE DEPLACEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un plan cadastral sur lequel figure l'emprise du projet. Il précise que la consultation pour la maîtrise d'œuvre est en cours et que la date limite de dépôt des offres est fixée au 13/11.

SIEML – dossier technique installation borne électrique

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 8 septembre 2015 portant sur le transfert au SIEML de la gestion des infrastructures de recharge des véhicules électriques. Il présente alors le dossier technique relatif à l'installation d'une borne électrique sur le parking rue de l'Evre en lieu et place de la cabine téléphonique qui sera supprimée. Le Conseil Municipal valide le dossier.

France Télécom – dépose équipement cabines téléphoniques

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande a été faite auprès de France Télécom pour le retrait des cabines téléphoniques situées rue de l'Evre et rue du Muguet. En effet, ces équipements ne sont quasiment plus utilisés et l'installation de la borne électrique prévue sur le

parking de l'Evre en serait facilitée.

Depuis la loi Macron n° 2015-990 du 6 août 2015 le maintien des cabines téléphoniques sur l'ensemble du territoire n'est plus obligatoire, il est donc possible de procéder à leur enlèvement. Le Conseil Municipal donne son accord.

FIXATION DES TARIFS 2016

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a fixé les tarifs ci-après valables du 1er janvier au 31 décembre 2016 :

- Concessions cimetièrè :
15 ans : 35 € - 30 ans 70 €
- Columbarium :
 Cavurne 60x60 : 800 €
 Plaquè : 230 €
 Ouverture de la case : 66 €
 Jardin du souvenir : 200 €
- Participation assainissement collectif : 1 900 €
- Contrôle conformité assainissement : 60 €
- Photocopies noir et blanc :
 Particuliers : 0.20 €
 Associations : 0.10 €
- Photocopies couleur :
 Particuliers : 0.40 €
 Associations : 0.20 €

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La commune du Fief-Sauvin ne souhaite pas exercer son droit de préemption à l'occasion de la vente de l'immeuble sis 6, Les Chevaleries appartenant aux Consorts Coiffard à Mr Lang et Mme Parenteau.

DIVERS

SIRDOMDI : Un collecteur de piles usagées sera installé dans le hall d'entrée de la mairie.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Sports :

Pascal Guilbault informe le Conseil Municipal de l'acquisition de jeux (balançoire horizontale, portique balançoire, jeu toboggan), d'une table de pique-nique et d'une corbeille afin d'équiper l'aire de jeux qui sera réalisée lotissement de la Gabardièrè pour un coût total de 3055.02 € HT. Il précise que ces investissements seront pris en charge par le budget CCAS à l'instar des jeux et bancs achetés précédemment pour la création de l'aire de détente allée de l'Avenir.

Voirie :

Réception de chantier espace du Prieuré : une réserve a été émise concernant l'oxydation des plaques ardoise.

Animation :

- Comité de Jumelage : Les concerts des Gitans de la Tournaldry organisés à la MCL ont remporté un vif succès. 20 € par enfants seront versés à l'école Notre Dame pour participer au financement de la classe découverte.

- Décorations de Noël : Deux sapins seront installés, un sur le parvis de l'église, l'autre sur le parking du centre-bourg.

- Le devis pour la mise en page et l'impression du bulletin communal de 32 pages s'élève à 2407 € TTC.

Bâtiments :

Cantine : l'armoire positive est en panne, le devis de réparation s'élève à 700 €. Etant donné le coût élevé de la réparation un devis pour l'achat d'une armoire neuve a été demandé, celui-ci s'élève à 1380 € HT. Le Conseil décide l'acquisition d'une armoire positive neuve.

ETAT CIVIL

. NAISSANCES

22/11/2015 : Janelle DAVID
de Thibault et Lise

23/11/2015 : Liam GUÉDON
de Kévin et Noémie

MANIFESTATIONS

DECEMBRE

Samedi 05 :

Commémoration - Cercle Notre Dame

Dimanche 06 :

Moules Frites - Cercle Notre Dame

Samedi 12 :

Soirée fouaces FCFG - MCL

Samedi 19 :

Permanence ALA - Salle des Associations

Dimanche 20 :

Concours de belote des AFN - MCL

FERMETURES MAIRIES

FERMETURES MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée les jours suivants :

Jeudi 24 décembre 2015 après-midi

Vendredi 25 décembre 2015

Samedi 26 décembre 2015

et

Jeudi 31 décembre 2015 après-midi

Vendredi 1er janvier 2016

Samedi 02 janvier 2016

Merci de votre compréhension.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches d'agréables fêtes de fin d'année.



TELETHON

Téléthon

DIMANCHE 6 DECEMBRE 2015

SOIRÉE MOULES / FRITES à partir de 18H00

AU CERCLE DE VILLENEUVE

CONCERT DE NOËL

Les guirlandes lumineuses sont déjà en place, les enfants rêvent à leurs futurs jouets devant les catalogues de Noël, la magie opère encore ! C'est merveilleux.

Cette année, deux formations du canton vous offrent leurs prestations pour ce concert de Noël qui aura lieu :

**à l'Espace du Vallon d'Or
de Saint-Pierre-Montlimart
Le samedi 19 décembre 2015 à 20h30**

L'Orchestre d'Harmonie du Val d'Evre (OHVE) vient de finir une saison bien remplie avec concerts, manifestations et revient avec un nouveau programme. Il interprétera des arrangements de Noël inédits, des musiques de films qu'il vient de préparer rien que pour vous. Et oui, nous sommes comme ça avec notre cher public. A noter que la

prochaine saison sera bien soutenue avec les concerts de printemps, de l'Harmonie, et une date importante pour les 160 ans de l'Harmonie de Brissac Quincé le 9 juillet 2016.

Le Big Band du Val d'Evre (BBVE) après une année bien remplie, avec entre autre le festival de Jazz de Chemillé et divers concerts partagés, des animations sur Cholet et les bords de Loire revient avec de nouveaux morceaux et une formation sur vitaminée ! Vous noterez dans vos tablettes que le Big Band participera au festival de Jazz sous les pommiers de Coutances le 6 mai 2016 !

Nous serons donc très heureux de vous offrir ce concert de Noël et vous espérons nombreux toujours dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Entrée : 5 euros, - de 16 ans : gratuit.

ANJOU BUS TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

Bassin de St Florent-le-Vieil / La Pommeraye / St-Pierre-Montlimart

Le service de transport à la demande simplifie vos déplacements pour vous rendre :

- en gare de Varades-St-Florent-Le-Vieil (pour les départs de TER à partir de 6h55, et les arrivées Jusqu'à 19h05)
- vers les communes de St-Florent-Le-Vieil, La Pommeraye ou St-Pierre-Montlimart,
- vers une ligne du réseau Anjoubus.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi entre 7 h (1ère prise en charge) et 19 h (dernière dépose). Pour cela, il suffit d'appeler le 02 41 814 814, et de réserver votre trajet (aller et/ou retour) au minimum la veille pour le lendemain. Le véhicule Anjoubus passe vous chercher à l'arrêt « Anjoubus à la demande » le plus proche de chez vous. Pour les personnes à mobilité réduite, le TAD effectue une prise en charge à domicile. Chaque commune du bassin dispose d'un ou plusieurs arrêts.

Les communes concernées par le transport à la demande sont :

Le Marillais, St Laurent du Mottay, Le Mesnil en Vallée, Montjean sur Loire, St Florent le Vieil, La Chapelle St Florent, Beausse, La Pommeraye, Bourgneuf en Mauges, St Laurent de la Plaine, St Quentin en Mauges, Chaudron en Mauges, St Remy en Mauges, Montrevault, Le Puiset Doré, La Salle et Chapelle Aubry, Le Fief-Sauvin, La Chaussaire, Botz-en-Mauges, La Boissière-sur-Evre, Le Fuleit, St Pierre-Montlimart.

Depuis l'une de ces communes, vous pouvez utiliser Anjoubus à la demande pour seulement **2,50 euros le trajet à l'unité** (tarifs encore plus avantageux avec le carnet de 10 tickets ou les abonnements).

Renseignements et réservations : Anjoubus services, du lundi au vendredi de 8H45 h à 12H30 et de 13H30 à 16H00, au 02 41 814 814.

Plus d'informations sur www.anjoubus.fr

LA COMPAGNIE SIDONIE

organise un stage de cirque, à la Salle Omnisports (salle judo) de Saint-Pierre-Montlimart

du lundi 8 février au vendredi 12 février 2016 (sauf le mercredi).

Les horaires seront les suivants :

10 h 30 - 12 h 30 : 6/11 ans

14 h 00 - 16 h 30 : 6/11 ans

16 h 30 - 18 h 00 : duo un adulte pour un enfant 3-5 ans (11€ la séance)

Inscription à la journée : 25 € ou à la demi-journée : 13 €.

Infos au 06.71.60.99.41 ou par mail a assosidonie@gmail.com



LES HIVERNALES

5ème édition des animations proposées par les bibliothèques de St-Rémy-en-Mauges, La Boissière-sur-Evre, Le Fuilet.

Théâtre d'objets

La succulente histoire de Thomas Farcy.

Entouré d'ustensiles culinaires et servi par une machinerie inventive et délicieuse, un étonnant duo de cuisiniers raconte comment l'idylle impossible entre une carotte et un saucisson vire à l'incroyable épopée.

Spectacle tout public à partir de 6 ans.

Mercredi 9 décembre 2015 à 16h00.

Espace Figulina. Le Fuilet

réservations au 02.41.30.33.41. Gratuit

LE TENNIS DE TABLE DE MONTREVAULT ST PIERRE (TTMM)

Le TTMM organise son loto le **dimanche 10 janvier 2016 à 14 h à la salle des Vallon d'Or de St Pierre Montlimart** (ex centre de loisirs).

Venez nombreux !

Merci

le bureau du TTMM

